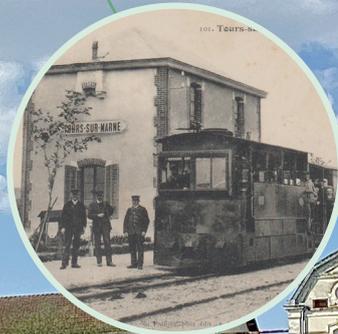




**PARTEZ À LA
DÉCOUVERTE
DES RICHESSES
DE TOURS-SUR-
MARNE**



Énigme :
« C'est grâce à mon
engagement en faveur
de l'eau et de la bio-
diversité que j'ai reçu
cette distinction, un
honneur rendu ! »



01 LE CANAL LATÉRAL DE LA MARNE



Il est situé dans le département de la Marne et suit un trajet parallèle à la Marne entre Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne. Il a été livré à la navigation en 1845 et mesure 67 km. Il comprend 15 écluses au gabarit Freycinet (loi Charles Freycinet du 5 août 1879, qui régit la dimension des écluses). Il est lui-même longé par une voie verte appelée vélo-route.

Connaissez-vous la distance de cette vélo route de l'endroit même où vous êtes à Châlons-en-Champagne ?

B : 20,800 km **C :** 21 km **D :** 21,400 km

02 LE NAMBLY



Cet espace est un lieu de balade en solitaire, en famille ou entre amis. Vous y découvrirez une nature surprenante ! C'est un Site Naturel de Biodiversité qui accueille de nombreuses espèces végétales, animales, terrestres et aquatiques. Afin de protéger ce réservoir naturel, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a dressé des inventaires de la faune et de la flore. Il a été dénombré 36 espèces d'insectes dont de magnifiques papillons, des fascinantes libellules ainsi qu'une flore riche et vitale pour les insectes, source de nectar et de pollen. Il a été recensé 31 espèces d'oiseaux dont certains migrateurs venus d'Afrique durant les mois d'avril-mai. Ils trouvent au Namblly le gîte et le couvert, conditions nécessaires à leur reproduction. Parmi eux, le rossignol philomèle au chant mélodieux et complexe ou encore la pie grièche écorcheur, un de nos plus jolis passereaux. Observez bien le haut des buissons, les clôtures ou les piquets, vous aurez peut-être la chance de l'observer jusqu'en septembre !

La pie grièche écorcheur se nourrit de gros insectes. Savez-vous comment elle constitue ses réserves quand la chasse est abondante ?

O : Elle empale ses proies sur une épine de ligneux ou d'un fil barbelé.

P : Elle les cache dans des petits trous d'arbres.

Q : Elle a une poche de peau sous le bec, où elle les stocke.

« C'est grâce à mon engagement en faveur de l'eau et de la biodiversité que j'ai reçu cette distinction, un honneur rendu ! »

1 2 **M** 3 **U** **N** 4

03 BATEAU LAVOIR (PANNEAU HISTORIQUE N°14)



À côté des lavoirs en dur, plusieurs bateaux lavoirs ont existé le long de la Marne. Les femmes, appelées lavandières, lavaient le linge avec du savon artisanal ou des cendres. Leur tâche était rude surtout en hiver lorsqu'il gelait. Ces lieux avaient aussi un rôle social, c'était un des rares endroits où les femmes riaient et échangeaient. La commune a vu se succéder deux bateaux lavoirs jusqu'en 1940.

Puis la machine à laver a remplacé ces installations. Savez-vous en quelle année cette révolution technologique est entrée dans la vie des femmes ?

K : 1940 **L :** 1945 **M :** 1950

04 ACTIVITÉS NAUTIQUES



Plusieurs clubs de kayakistes de la région viennent s'entraîner sur ce site car c'est la seule vague d'eau qui existe en Champagne-Ardenne. Cette vague unique en son genre apparaît et disparaît selon le niveau de la Marne. Le rétrécissement sur cet ancien barrage et la typologie du fond de la rivière expliquent l'accélération du flux formant cette « veine d'eau ».

Il est impératif de ne pas s'y aventurer sans le matériel de sécurité obligatoire et une connaissance parfaite des techniques du kayak et des lieux.

Un classement permet de définir le niveau de difficulté des vagues. Celle-ci est classée niveau 3, que signifie cette cotation ?

D : Assez facile, brefs courants rapides possibles, une bonne maîtrise du bateau est nécessaire.

E : Devient difficile, courants parfois violents, fortes vagues régulières. Equipiers confirmés.

F : à la limite du possible...

05 L'HISTOIRE DE « TURRIS SUPER MATERNAM FLUVIUM » (TOURS SUR LE FLEUVE DE LA MARNE)

Les premières sédentarités humaines sur la commune datent du début du II^{ème} millénaire avant Jésus-Christ, à l'ouest du village*. En 1917, l'existence de Socotte**, Village gallo-romain est découvert. Son occupation semble s'étendre jusqu'au V^{ème} siècle. Tours-sur-Marne était une double seigneurie**. La partie occidentale dépendait depuis 877 des chanoines de la chapelle Saint-Maurice. Dans la partie orientale, l'archevêque de Reims crée ensuite le ban de Crouy. Au fil du temps, ces territoires ne constitueront qu'un seul village.

*Panneau n°3 : Socotte du circuit historique
**Panneau n°9 : Premières sédentarités



Savez-vous, par qui était détenu le territoire à l'est de Tours-sur-Marne ?

N : Ce territoire était détenu par des seigneurs laïcs.

O : Il appartenait à l'archevêché.

P : Les villageois qui y résidaient, étaient copropriétaires.

06 CBR, ANCIENNE LIGNE DE CHEMIN DE FER DE LA BANLIEUE DE REIMS (PANNEAU HISTORIQUE N° 8)

Face à vous, se trouve le vestige de la voie ferrée du CBR. Il désenclavait la commune entre 1894 et 1927

Selon les indications de rues notées sur ce pupitre, de ces trois photos, quel est ce chemin ?



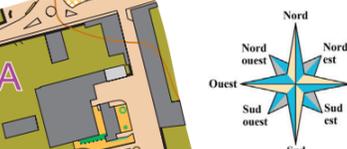
07 PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS



Un Parc naturel régional est un espace rural habité reconnu au niveau national pour son patrimoine naturel, paysager, humain, bâti, culturel, historique à préserver et à valoriser. C'est en 1976, que la Montagne de Reims, zone naturelle de la Champagne est classée « Parc naturel régional » à l'initiative des élus. Tours-Sur-Marne est situé en plein cœur de ce Parc. On en compte 58 en France actuellement.

La gestion du Parc est administrée par un comité syndical composé de 90 délégués élus, désignés par les communes adhérentes au Parc. Savez-vous combien de communes ont adhéré au Parc naturel régional de la Montagne de Reims ?

S : 54 **T :** 65 **U :** 71



09 VITICULTURE



C'est à l'initiative du Syndicat Général des Vignerons de Champagne qu'en 1919 l'échelle des crus a été réglementée. Ce dispositif a été abandonné en 2004 mais reste néanmoins une référence. Ces raisins d'excellence, Pinot Noir, Chardonnay, sont issus des plus belles parcelles et des meilleurs cépages. Dans le département de la Marne, 17 communes viticoles (5%) bénéficient de l'appellation Grand Cru dont Tours-Sur-Marne.

La classification Grand Cru est la plus haute appellation dans l'échelle de classification, il a reçu le label d'Appellation d'Origine Contrôlée, qu'est-ce que cela signifie ?

R : Il désigne des produits fabriqués selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique

S : Il atteste que le produit est conforme aux normes européennes.

T : Il atteste que le produit est un concept protégé par l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.

10 L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE



Cette église fut consacrée le 11 novembre 1858 par l'archevêque de Reims. Une seule cloche de l'ancienne église, fêlée au cours de multiples déplacements dans la ville*, annonce cette cérémonie. De généreux donateurs offrent 3 nouvelles cloches, mais elles sonnaient faux. Elles ont été refondues et fabriquées à nouveau. Afin d'affiner le tintement, une quatrième cloche a été offerte. Le carillon est ainsi mélodieux : Do dièse, Ré dièse, Fa, Sol dièse. Elles ont été bénites en 1866 par le curé du village.

C'est le 19 juillet 1870, que Napoléon III déclare la guerre au royaume de Prusse dirigé par le Chancelier Bismarck. Les combats en Champagne-Ardenne ont été rudes, et de nombreux Tourmarniots sont tombés au combat. L'Empire Allemand signe l'armistice à Versailles le 18 janvier 1871.

*Lire le panneau n°2

Quels sont les territoires français qui ont été annexés par le Reich ?

D : La Champagne et les Ardennes

E : L'Alsace et la Lorraine

F : La Seine et la Marne

AIDE À LA RÉPONSE

1 Dirigez-vous vers l'indice n°2, vous trouverez ces signalétiques à proximité (voir photo). Elles vous donnent la bonne réponse.



2 À proximité de ce lieu une mini-borne est à poinçonner (voir photo). Le dessin vous donne la réponse.

O: P: Q:



POINÇON

3 Le panneau 14 présenté sur ce pont, vous renseigne.



4 À proximité de ce lieu une mini-borne est à poinçonner (voir photo). Le dessin vous donne la réponse.

D: E: F:



POINÇON

5 Allez au poste 5A dessiné sur la carte. À ce lieu, vous trouverez le panneau 7, il vous renseignera.

7 Dans ce petit parc urbain, à proximité une mini-borne est à poinçonner (voir photo). Le dessin vous donne la réponse.

S: T: U:



POINÇON

9 Dirigez-vous vers le panneau n°5, à proximité. La lettre à trouver, est la dernière du nom de famille de cette entreprise.

10 Approchez-vous du monument aux morts (voir photo): « Le souvenir français des combattants de 1870-71 ». Qu'observez-vous sur la tête de la sculpture ?

D : Un soleil
E : Une étoile
F : Un quartier de lune



Règle du jeu



Afin de résoudre l'énigme (en première page), 10 indices sont proposés. Chaque réponse permet de compléter les cases « indices » numérotées de 1 à 10. Peu importe l'ordre pour solutionner les indices, mais chaque réponse doit figurer dans la bonne case (exemple : indice 5, case 5). Certains indices sont associés à des lieux sur la carte (cercles numérotés). En allant sur ces lieux, un élément architectural, un paysage... vous permettent de répondre. Pour certains indices, des aides (ci-dessous) mènent à la solution.



CARACTÉRISTIQUES DU PARCOURS



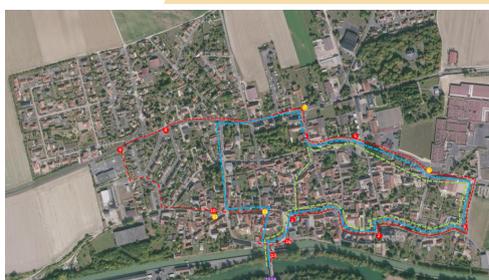
distance
3250 M

durée
2H - 2H30



niveau
de pratique

À PARTIR DE DÉBUTANT



--- Parcours de 2,5km (environ 3h30)
- - - Parcours de 2km (environ 2h30)
- - - Parcours de 1,5km (environ 1h30)

Pour en savoir plus, un circuit historique de Tours-sur-marne est à votre disposition.



LEGENDE

Route - Chemin	
Sentier - Mur de soutient franchissable	
Clôture (franchissable ; infranchissable)	
Mur (franchissable ; infranchissable)	
Zone de pierres - Conduite d'eau	
Rivière infranchissable	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maîtresse - Normale - Intermédiaire	
Petit abrupt de terre - Levée de terre	
Bâtiment (franchissable ; infranchissable)	
Objet particulier dû à l'homme - Escalier	
Feuillu (petit, grand) - Buisson	
Haie (franchissable ; infranchissable)	
Limite de culture - Limite précise de végétation	
Panneau d'information - Cimetière	
Résineux (petit, grand)	
Zone pavée - Zone d'habitation	
Terrain cultivé - Pelouse	
Pelouse (arbres dispersés - a. d. encombrés)	
Friche, arbres dispersés encombrés	
Forêt, Course facile - Végétation, Course facile	
Végétation : Course ralentie - Course difficile	

SARL Conception et Aménagement de Parcours d'Orientation
3 Bis rue Jean Monnet
51500 Sillery / Tél: 03 26 08 54 71

Année 2023

Réalisation Annick Druelle
Cartographe Yann Mareigner
Carte n°590
Curiocity n°97

Crédit photos
Sylvain Schosseler / Annick Druelle /
Kayak club de Tours-sur-Marne

Conception graphique Marilyn Félix

Où retirer le document:
A la mairie de Tours-sur-Marne, rue du pont. Tel: 03 26 58 93 13
mairie.secretariat@tours-sur-marne.fr

à télécharger sur :
www.tours-sur-marne.fr

www.cap-orientation.com